

La FSU, la CGT Educ'action, le SNALC et SUD, tous unis, appellent les AESH à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025.

Dans l'Académie de Reims, ce n'est pas moins de 2650 personnels AESH, répartis dans le primaire et le secondaire, qui ne parviennent pas à sortir d'une précarité économique et professionnelle, organisée par les politiques éducatives, menées par le Ministère de l'Education Nationale, depuis la création du corps des AESH en 2014.

Sortir de la précarité, vivre dignement de son travail (qui est, n'en déplaise aux gouvernants actuels, un véritable métier, de réelle utilité publique) sont les réels enjeux de la journée de mobilisation et de grève du 16 janvier 2025. Les revendications portées par les personnels AESH durant cette journée sont claires et justes. Elles portent dans l'immédiat sur :

- une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière,
- un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, ce temps comprenant désormais le temps de déplacement et de préparation qui ne sont pas suffisamment pris en compte.
- l'abandon des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Personnalisé), des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) et de la politique de mutualisation des moyens qui précarisent davantage les personnels AESH, en les contraignant à des déplacements mal indemnisés, sans cesse plus importants et à une instabilité professionnelle accrue dans la nature de leurs missions

Sortir de la précarité, c'est aussi obtenir un réel statut avec de vraies perspectives de carrière, avec une solide formation initiale et continue pour un métier en perpétuelle évolution, avec des problématiques de handicap très diverses dans leur prise en charge. C'est la raison pour laquelle les AESH se mobilisent ce 16 janvier 2025 pour :

- la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH.

Il est donc nécessaire de se mobiliser le 16 janvier 2025 car le gouvernement actuel ne semble pas prendre l'exacte mesure de la colère légitime des personnels AESH et de la nécessité de réserver un sort meilleur à celles et ceux qui s'occupent de nos enfants en situation de handicap.

Les personnels AESH réclament à leur tour d'être pleinement et dignement intégrés au sein du Ministère de l'Education Nationale. Par leur travail, les AESH font leur au quotidien cette parole de l'humaniste et scientifique Albert Jacquard : « *Je m'accroche à l'espoir que l'école peut être le principal acteur transformant tout handicap en source d'énergie.* »

